



PLAN CLIMAT DE LA VILLE DE PARIS

Atelier du 17^{ème} arrondissement

16 novembre 2022

COMPTE-RENDU

Organisateurs :

- Représentant mairie du 17^{ème} : MULLER Catherine – Directrice Générale des Services Finances-achats – Démocratie locale – Qualité environnementale
- Rouge Vif : LE ROY Margot – Cheffe de projet

Intervenants :

- Animation : BOYER Valérie, PILLET Léo

Informations pratiques

Date : 16.11.2022

Lieu : 17^{ème} arrondissement de Paris

Horaire : 19h-20h30

Thématiques choisies pour l'atelier : atelier sobriété énergétique

Problématique : « Comment rendre mon quartier agréable face aux changements climatiques ? »

Modalités : échanges autour de 4 persona (2 locataires, 2 propriétaires)

Nombre de participants : 15 (habitants, conseil de quartier, conseil syndical, étudiants)

Introduction et mot d'accueil

L'atelier de travail sur la sobriété énergétique dans les immeubles privés a été introduit par Scévole de Livonnière, Adjoint au maire du 17^{ème} en charge de l'habitat et des relations avec les bailleurs sociaux.

Il est rappelé aux participants que le nouveau Plan Climat de Paris sera adopté en mars 2024, sous le triptyque « plus vite, plus local, plus juste ». Plus vite, dans le sens de l'accélération des actions à mettre en œuvre face à l'urgence climatique, plus local avec l'idée de coconstruire les feuilles de route du Plan Climat avec les mairies d'arrondissement et à l'échelle des quartiers, plus juste enfin, avec comme objectif de pouvoir mieux prendre en charge les personnes les plus vulnérables et touchées par le changement climatique.

En complément de l'introduction, les participants sont invités à expliciter les raisons de leur venue à cette réunion : questionnements autour de l'environnement qui les entoure (urbanisme, végétalisation), autour de l'amélioration de la performance énergétique, mise en lumière des caractéristiques du tissu haussmannien du 17^{ème} pouvant faire obstacle à la rénovation énergétique des bâtiments.

Rouge Vif présente ensuite les principaux objectifs du dispositif de concertation en cours dans le cadre de la révision du Plan Climat engagé en 2022, portant sur la transition du territoire parisien en matière énergétique et écologique. La Ville de Paris, en effet, entend produire un cadre d'actions orientées dans ce sens en prenant en compte des temps de réflexion et de co-construction avec toutes les parties prenantes.

A cet effet, une phase de concertation préalable du public s'étend de septembre à décembre 2022, et un cycle de balades urbaines est organisé dans toutes les mairies d'arrondissement de la capitale. Elles mobilisent, au sein de chaque arrondissement leurs habitants afin de discuter des enjeux qui leur semblent prioritaires (accélération de la transition et consolidation du volet social principalement).

Rouge Vif présente les modalités du travail en atelier organisé autour d'une problématique commune : « la rénovation énergétique des bâtiments ». Il a été distribué à chaque table deux fiches de contributions permettant d'avoir un regard à la fois sur les problématiques que peuvent rencontrer les propriétaires bailleurs ou occupants mais également les locataires du parc privé. C'est aussi l'occasion pour les participants de s'interroger sur les nouvelles idées à mettre en œuvre, à l'échelle de leur quartier ou de la ville, pour répondre aux objectifs du plan Climat. Plusieurs autres documents de cadrage sont mis disposition des participants. Ils sont invités à contribuer de la manière suivante :

- Les difficultés qu'ils rencontrent
- Les actions déjà existantes pouvant être améliorées, intensifiées, dupliquées
- Les nouvelles idées à mettre en œuvre pour répondre aux objectifs du plan Climat en matière de rénovation énergétique

La thématique abordée concerne la rénovation énergétique des bâtiments.

L'Agence Parisienne du Climat intervient en complément pour présenter le dispositif « Eco Rénovons Paris II » ainsi que les éco-gestes au travers du Défis Déclics pour réduire ses consommations d'énergie.

SYNTHESE DES ECHANGES ET DES CONTRIBUTIONS

Les temps de réflexion autour des persona ont permis de recueillir des contributions riches et variées concernant les actions à engager dans le 17^{ème} arrondissement, et plus largement, à l'échelle de la Ville de Paris. Pour ce faire, l'atelier s'est appuyé sur différents types de résidents parisiens donnant à voir leur expérience vécue de l'espace urbain et leur rapport à l'environnement, en lien avec cette thématique du plan Climat.

Contributions communes :

L'atelier a été l'occasion, pour les participants, de s'exprimer sur leurs propres difficultés individuelles en tant qu'habitant, usager ou encore citoyen de la ville de Paris.

Rouge Vif a posé successivement trois grandes questions aux participants :

Quelles sont les difficultés des persona, plus largement des participants au quotidien en lien avec le réchauffement climatique ?

○ Du point de vue des locataires

- **Les caractéristiques des bâtiments** et leurs particularités ont été perçues comme des difficultés à prendre en compte.
- **Un participant** interroge l'égalité des moyens déployés (propriétaires et locataires) face aux enjeux du réchauffement climatique.

○ Du point de vue des propriétaires

- Les participants jugent que les **immeubles collectifs sont inadaptés techniquement et ne favorisent pas la rénovation thermique des bâtiments.**
- Ils interrogent la « *conviction du collectif* », ainsi que le manque de volonté et le manque d'argent afin d'engager des initiatives.
- Selon eux, l'efficacité du diagnostic énergétique demeure contestée dans son utilité.
- **L'absence de solution technique « visible »** est soulignée pour les immeubles haussmanniens.

Quelles sont les actions existantes à l'échelle de son quartier ou de son arrondissement pouvant l'aider ? Comment les améliorer ?

○ Du point de vue des locataires

Il est possible, selon les participants, de :

- Se rapprocher de son propriétaire, de parler des bénéfices d'une telle rénovation.
- Se rapprocher de l'ADIL pour des conseils gratuits.

- Créer des courants d'air traversant entre les appartements en accord avec les résidents.
- Mesurer, se rendre compte de sa consommation personnelle.
- S'inscrire à Défis Déclics.

○ **Du point de vue des propriétaires**

- Les participants proposent de **généraliser la pose de doubles-vitrages**.

Quelles sont les nouvelles idées pour répondre aux objectifs du plan Climat ?

○ **Du point de vue des locataires**

- Les participants suggèrent de mettre en place des **volets roulants pour les chambres** qui surchauffent en été et d'installer des rideaux et tapis épais pour éviter les pertes de chaleur en hiver.
- Il est préconisé de **centraliser et de regrouper les services et les outils permettant d'entreprendre une rénovation énergétique**.
- Il est proposé de mettre en place un parcours des actions à entreprendre à l'échelle du quartier.

○ **Du point de vue des propriétaires**

- Il est préconisé d'être en mesure d'opposer le « *droit climatique* » aux droits de copropriétés. **Le Plan climatique doit devenir un « droit climatique ».**
- Les participants suggèrent de pouvoir s'appuyer sur de bons chauffagistes formés.
- Il est proposé **d'isoler les pignons et les façades arrières en extérieur et d'installer des ardoises « panneaux solaires ».**
- Les participants mettent en avant **la nécessité de changer les ballons d'eau chaudes individuels.**
- Il convient, selon les contributions, de « **marteler les gestes d'éco-sobriété** ».

ANNEXE

Rappel du premier persona : Liliane et Bertrand, 82 et 79 ans, retraités (locataire du parc privé)

Courte présentation

Liliane et Bertrand habitent au second étage d'un appartement construit dans les années 50, au sein des Batignolles. Cela fait plus de 45 ans qu'ils sont propriétaires de leur appartement. Même s'ils disposent de volets et double-vitrage, le confort thermique n'est pas optimal et les factures demeurent élevées.

Son rapport à l'environnement

Soucieux de réduire leur consommation d'énergie, ils ont adopté des gestes simples au quotidien : installation d'ampoules peu consommatrices, de mousseurs dans les robinets, de rideaux très épais devant les fenêtres. Liliane et Bertrand aimeraient toutefois payer moins de charges de copropriété et améliorer leur confort thermique. Ils ont entendu parler de l'Agence Parisienne du Climat. Peut-être pourra-t-elle les aider ?

Rappel du deuxième persona : Josiane, 75 ans, retraitée (locataire du parc privé)

Courte présentation

Josiane vit dans le 17ème arrondissement de Paris, au sein de logements sociaux. Josiane est retraitée, et locataire d'un deux pièces en rez-de-chaussée depuis près de 30 ans. Son logement un peu vétuste, date des années 30. Le confort thermique n'est pas optimal : simple vitrage, mauvaise isolation des façades, son logement est classé F. En bref, c'est une véritable passoire thermique !

Son rapport à l'environnement

Josiane a conscience des enjeux climatiques : elle ressent ses conséquences surtout en été. Depuis quelques années, il fait parfois près de 30 degrés chez elle, c'est l'enfer ! En hiver, les factures sont chères : elles dépassent près de 100 euros de gaz. Josiane est tracassée : elle sait que son bâtiment est classé et qu'une rénovation extérieure des façades n'est pas possible. Elle souhaiterait se rapprocher de ses bailleurs sociaux afin d'obtenir des informations et que des travaux soient engagés.

Rappel du troisième persona : Enrico, 36 ans, actif (propriétaire)

Courte présentation

Enrico habite le 6ème étage d'un appartement haussmannien rue Emile Level. Enrico est locataire de ce T1 depuis quelques années. Les toits en zinc de son immeuble surchauffent son appartement en été : c'est une véritable fournaise ! En plus de cela, il n'a pas de volets pour améliorer son confort thermique en été et en hiver.

Son rapport à l'environnement

Enrico se sent démuni vis-à-vis de ces fortes chaleurs et ne sait pas comment rafraîchir son logement. Conscient des enjeux climatiques, il aimerait faire rénover son logement et son immeuble afin de diminuer ses factures et améliorer son confort de vie. Mais comment faire et par où commencer ? Peut-on remplacer les toits en zinc ou trouver des solutions techniques pour diminuer l'effet de surchauffe ?

Rappel du quatrième persona : Charlotte et Sara, 35 et 37 ans, actives (propriétaire)

Courte présentation

Charlotte et Sara viennent d'acheter un appartement tout proche du parc Monceau. Elles sont désormais propriétaires d'un T3 situé au troisième étage d'un immeuble faubourien. Leur appartement n'est pas très bien isolé : simple vitrage, problème d'humidité, isolants des murs peu épais...

Leur rapport à l'environnement

Charlotte et Sara ont entendu parler d'un dispositif de rénovation énergétique du parc privé, grâce à la Mairie de Paris. Elles se sont donc rapprochées de leur syndic de copropriété afin d'engager une démarche de rénovation. Grâce à l'Agence Parisienne du Climat, leur copropriété est donc accompagnée dans ce projet (végétalisation, rénovation thermique des façades, installation de double-vitrage...)